

## BRÈVES

### Jardinage TROC'PLANTES... UNE ANIMATION AMENÉE À GRANDIR

Les jeunes du CMJ ont organisé le 26 mars dernier un Troc'Plantes dans la cour de l'école où une cinquantaine de personnes ont pu échanger plants, graines, astuces, magazines spécialisés en jardinage et même des outils. Une animation originale qui sera sans aucun doute reconduite l'année prochaine mais un peu plus tard dans la saison afin de proposer un maximum de végétaux et surtout de s'assurer une meilleure météo.



### Attention !!! ALERTE SÉCHERESSE

En raison du manque de pluies régulières cet hiver, la majeure partie du département est placée en alerte sécheresse. Des mesures de restriction sont donc instaurées pour préserver la ressource en eau.

**Arrosage des jardins potagers et des pelouses : INTERDIT** entre 11h et 18h.

**Remplissage et vidage de piscines : INTERDIT** sauf remise à niveau et premier remplissage si le chantier a débuté avant les premières restrictions.

**Lavage de véhicules : INTERDIT** à domicile, **AUTORISÉ** sur les équipements professionnels.

**Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées : INTERDIT** sauf si réalisé par une collectivité ou des professionnels.



### ETAT CIVIL

#### Naissances

- Esteban DEBERT né le 16 avril 2023
- April TEXIER née le 19 juin 2023
- Hélios TUVACHE né le 4 juillet 2023

#### Mariage

- Christophe VERGER et Malika BERLIN le 15 avril 2023

#### Décès

- Michel LAMBERT décédé le 09 mars 2022
- Jean-Claude GROUARD décédé le 10 mars 2023
- Raymond BESNARD décédé le 25 mars 2023
- Jean-Pierre GUERIN décédé le 24 avril 2023
- Philippe NICOLAS décédé le 24 avril 2023
- Jean-Pierre ANQUETIL décédé le 10 mai 2023
- Marie-Thérèse KOPACZ épouse GOGIBU décédée le 19 mai 2023
- Ginette NIGAIZE épouse FONTAINE décédée le 21 juin 2023

Pour toute naissance, la commune offre 16 € pour l'ouverture d'un livret de Caisse d'Épargne. Mais attention, certains avis de naissance ne parviennent pas en Mairie si les parents ne sont pas mariés... Pensez-y !

### LA MAIRIE

- 2621 Chemin de la Vierge - 27500 Corneville-sur-Risle
- Tel : 02 32 57 00 44
- mairie-de-cornevillesurrisle@wanadoo.fr
- corneville.urbanisme@orange-business.fr
- www.corneville-sur-risle.fr
- Permanences : mardi 16h30-18h30, jeudi 10h-12h, vend. 14h-16h.

### Sports et loisirs DES TERRAINS DE BOULES À CORNEVILLE

Grégory Anfrye, habitant de Corneville, passionné de pétanque et licencié à Pont-Audemer, a créé une association afin d'organiser des tournois sur la commune sans cadre formel comme pourrait l'exiger un club officiel.

Aidé de sa compagne Laure Havard, l'association "La pétanque cornevillaise" voit le jour et un premier tournoi a lieu en avril 2022. Dès lors, les projets se succèdent dont celui de l'aménagement du terrain de boules existant rendu difficile à pratiquer. La municipalité, au regard du nombre de joueurs présents au tournoi précédent, a décidé de créer 17 terrains de pétanque au complexe sportif. Les travaux furent effectués par les employés communaux, Francis Courrel, Laurent et Vincent Masson et Benoit Bouet, respectivement conseillers municipaux, adjoint et maire.

Coût de l'opération : 2000 €



### Nouvelle entreprise LAURENT MASSON, TERRASSIER À CORNEVILLE

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, Corneville compte une nouvelle entreprise MLPS (Masson Laurent Prestation de Services). Fort de 35 ans d'expérience dans l'aménagement paysager, Laurent Masson assure toutes prestations de terrassement, assainissement, enfouissement de réseaux, création de chemins d'accès et enrochement. Laurent Masson propose également un service de création et d'entretien d'espaces verts avec l'arrachage et la plantation de haies, l'élagage ou encore l'entretien de cours d'eau et de mare. Amoureux de la nature, Laurent Masson met d'ailleurs un point d'honneur à réaliser ces interventions dans le respect de la biodiversité et l'utilisation d'essences locales résistantes au changement climatique.

Contact : 07 72 20 01 83 - mlps2401@gmail.com



Laurent Masson propose également en location une minipelle 4T avec pince sérateur et un camion 26T (avec chauffeur)

### Rénovation énergétique et amélioration de l'habitat UNE PERMANENCE FRANCE RÉNOV' PRÈS DE CHEZ VOUS !

Si vous avez un projet de rénovation énergétique ou de construction, vous pouvez vous informer sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et les éco-matériaux à l'espace France Renov'. Pour rappel, France Renov' est un service public qui a pour mission de vous aider à élaborer votre projet avec des conseils gratuits, neutres et indépendants. France Renov' réalise également pour vous un diagnostic afin de connaître les possibilités de rénovation globale de votre logement. Une option gagnante pour vous permettre de mutualiser vos travaux et de réaliser des économies.

**Permanence France Renov' uniquement sur rendez-vous tous les 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois à Pont-Audemer de 14h à 16h (sauf au mois d'août)**

Contact : 02 32 39 89 99 - france-renov27@solih.fr

### HOMMAGE À JEAN-MARIE CREVEL

Jean-Marie CREVEL, décédé le 11 juillet dernier, fût un conseiller municipal actif et au service des concitoyens de 1995 à 2008. Il représentait le monde agricole étant lui-même exploitant. L'ensemble du Conseil municipal adresse ses condoléances les plus sincères à sa famille.

# LE CORNEVILLAIS

Bulletin d'informations municipales n°16 - juillet 2023



Madame, Monsieur,

L'été revient avec le soleil, j'espère que cela représente beaucoup de bonheur dans vos familles et des souvenirs sans cesse renouvelés. C'est aussi un moment de détente où chacun de nous peut apprécier des temps de liberté en partant au loin vers d'autres lieux ou en profitant de notre belle région. Cette période permet à l'équipe municipale de préparer la rentrée scolaire ; la classe mobile est déjà partie mais nous en reparlerons lors d'un prochain bulletin.

Les travaux de voirie commencent dès cet été ainsi que pour la défense incendie et les vitraux de l'église avant octobre. En ce qui concerne le budget, nous avons été obligés d'augmenter les taux de la taxe foncière de 3,5% comme je vous le disais dans le dernier bulletin car celui-ci reste contraint.

L'inflation (facture de gaz pour l'école de plus de 43% et l'éclairage public de 49%), les coûts de personnel et les mises aux normes notamment pour la défense incendie ont déclenché cette hausse. L'état quant à lui baisse les dotations si les taux ne sont pas assez élevés. Après avoir supprimé la taxe d'habitation, il oblige les communes à monter les taux de la taxe foncière. Il en est ainsi pour beaucoup de communes en France et le conseil municipal a dû s'y résoudre. Cette charge que je sais pesante pour les cornevillais, nous permettra par ailleurs de récupérer une partie des dotations supprimées. D'autre part, les incivilités continuent sur la commune comme si cela ne suffisait pas. C'est pourquoi, nous mettons en place la vidéo protection et la participation citoyenne avec la gendarmerie.

Mais restons positif, la soirée Pierres en lumière a rencontré un fort succès, nous continuerons l'année prochaine. Enfin pour les moments festifs, nous allons relancer le comité d'animation. Venez à la réunion du vendredi 13 octobre pour continuer à animer notre village. N'hésitez pas à demander des renseignements à Francis COUREL, par ailleurs vous pourrez le voir avec les membres du conseil lors de la foire à tout du 10 septembre. En attendant, je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Bien à vous,

**Benoit BOUET**  
Maire de Corneville-sur-Risle

## AGENDA

**Dimanche 10 septembre**  
Foire à tout  
et rando France Bleu

**Dimanche 8 octobre**  
Banquet des aînés  
À la salle communale

**Vendredi 13 octobre à 20h30**  
Assemblée générale du comité d'animation  
À la mairie.

**Vendredi 20 octobre à 20h30**  
Réunion participation citoyenne  
À la salle de l'Éventail.

## Sécurité

### LA PARTICIPATION CITOYENNE, QU'EST CE QUE C'EST ?

Afin de prévenir la délinquance et les délits comme les cambriolages, la municipalité a décidé de mettre en place la "participation citoyenne" qui rapproche gendarmes, élus et habitants. Ce dispositif permettra également d'améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'événement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Si vous êtes intéressés, une réunion d'informations est organisée le vendredi 20 octobre à la salle de l'Éventail.

## Commémoration

### 8 MAI 1945



Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait enfin après 6 années de combats et de barbarie, qui coûtèrent la vie à près de 50 millions de personnes, civils et militaires, en Europe, en Afrique et en Asie. C'était il y a 78 ans, et comme partout en France, Corneville s'est souvenue. Élus et habitants se sont donc retrouvés autour des anciens combattants pour commémorer la victoire des alliés notamment avec la lecture de textes de soldats par le Conseil Municipal des Jeunes.

## LE CORNEVILLAIS

Rédacteur en chef : Benoit Bouet  
Photo et réalisation :  
Commission communication  
Rédaction, mise en pages et impression 700 ex :  
NOTA BENE - 06 15 14 45 67  
www.creanotabene.fr  
En couverture : Le tournoi de pétanque du 23 juillet 2023 sur les nouveaux terrains

Vous avez une question qui pourrait intéresser tous les Cornevillais (urbanisme, environnement, vie scolaire, animations, communauté de communes...), n'hésitez pas à nous la poser via l'adresse mail ci-dessous et nous y répondrons par l'intermédiaire de ce bulletin.

adjoint.corneville@orange.fr

## Cohésion

### LE COMITÉ D'ANIMATION SOUTIEN LES ENFANTS !



Désormais seul au sein du comité d'animation, Francis Courel n'en a pas pour autant baissé les bras et continue d'animer le village. Ainsi, soutenu par le conseil municipal, M. Courel a pu organiser une belle foire à tout le 21 mai dernier qui a rassemblé pas moins de 110 exposants et 1200 visiteurs.

À noter que le comité d'animation a financé le voyage à Paris de la classe de CM1-CM2, lauréate du concours "Nous autres".

## Vie scolaire

### LES ÉLÈVES DE CM1-CM2 LAURÉATS DU CONCOURS "NOUS AUTRES 2023"

L'objectif de ce concours, dont Lilian Thuram est le parrain, est de faire réfléchir les élèves sur la thématique du racisme et du harcèlement selon un mode ludique et pédagogique.

Les 22 CM1-CM2 de la classe de Mme Wenehoua ont choisi de faire une vidéo sur le droit à la différence et ont remporté le concours. La classe a alors été invitée au Musée des Arts Premiers à Paris afin de recevoir son prix, à savoir un Chèque Lire® de 100 €, un abonnement à Mon quotidien et des ouvrages de Lilian Thuram. Après la cérémonie, les enfants ont pique-niqué au pied de la Tour Eiffel, sur le Champs de Mars, l'occasion pour certains de découvrir la capitale pour la première fois.



Lilian Thuram a animé la remise des prix au musée des Arts Premiers à Paris.

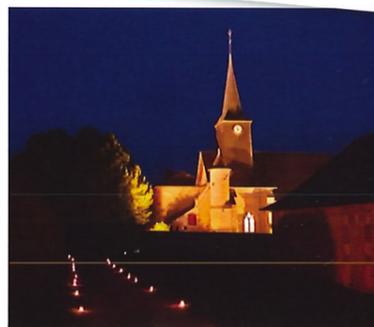


Pour le plus grand plaisir des enfants, il s'est ensuite prêté au jeu des autographes.

## Animation

### JEU DE PISTE "PIERRES EN LUMIÈRE"

À l'occasion du festival du patrimoine normand "Pierres en lumière", la municipalité a organisé un jeu de piste sur le thème de l'Abbaye de Corneville afin de découvrir ou redécouvrir les trésors patrimoniaux et les anecdotes que recèle notre village. C'est Catherine Fussien, conseillère municipale, qui s'est chargée de récolter et de fabriquer tous les éléments nécessaires à la création du scénario. Le jour J, Agathe, Manon et Nora du CMJ et plusieurs membres du conseil municipal ont accueilli les quelques 130 participants venus satisfaire leur soif d'histoires et de mystères distillés au fil de l'ancienne mairie, du vieux cimetière ou encore de l'église... Un joli succès qui motive les organisateurs pour une prochaine édition en 2024.



## DOSSIER

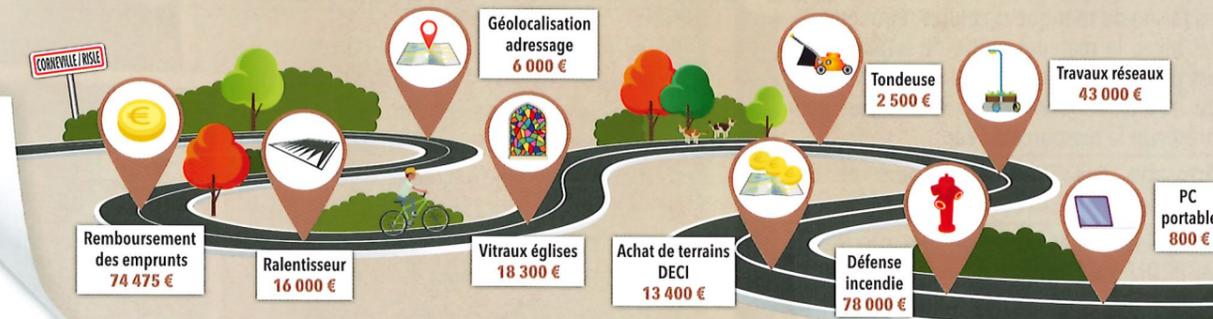
### FINANCES COMMUNALES LE BUDGET 2023

Cette année, la section de fonctionnement s'élève à 968 804 €. Elle concerne les dépenses à caractère général comme les charges de personnel, d'énergie ou d'entretien, ainsi que le fonds de roulement de la commune. La part d'investissement du budget 2023 s'élève quant à elle à 319 298 €.

Parmi les investissements les plus importants, le budget 2023 prévoit la dernière phase de la mise aux normes de la défense incendie. Cette année, il s'agit d'équiper le chemin de la Vierge, l'impasse des Prés communaux, la route de Fourmetot, le chemin de la Rochethulon et la rue Serpolette avec des bâches, des bornes ou des citernes enterrées. Cette dépense de 78 000 € sera subventionnée à hauteur de 53 600 € par l'État et le Département. De plus, la commune prévoit 13 400 € pour l'achat de terrains afin d'installer ces nouveaux équipements de défense incendie.

Concernant la restauration des vitraux de l'église, une seconde tranche est inscrite au budget pour 18 300 €. A noter que l'ensemble de l'opération se monte à plus de 41 000 €. Pour rappel, une souscription volontaire est mise en place auprès de la fondation du Patrimoine, un dispositif qui permet d'obtenir davantage de subventions auprès du Département.

Côté enfouissements de réseaux, les opérations d'amélioration des réseaux Résidence de l'Abbaye et rue des Ponts Gras sont prévus pour 43 000 € pour lesquels le SIEGE finance 28 420 €. Enfin, concernant la voirie, 2 tronçons du chemin de la Vierge seront refaits en enrobé pour septembre.



## Incivilités

### TROP C'EST TROP !

La bêtise a encore frappé, puisqu'une fois de plus la cabane à cartons a été incendiée. Cette fois-ci, non seulement le mobilier urbain est parti en fumée, mais une portion non négligeable de la haie située à l'arrière, a également été réduite en cendre.

Au-delà du coût (1500 € pour la commune et 6500 € pour le SDOMODE), ces comportements inadmissibles sont extrêmement dangereux, surtout en période de sécheresse, où un feu tel que celui-ci peut avoir des conséquences dramatiques... À méditer pour ceux qui n'en ont pas encore conscience.



## Vidéo-protection

### DES CAMÉRAS POUR DISSUADER

Afin de prévenir et de dissuader les incivilités en tous genres, la municipalité a doté la commune d'un système de vidéo-protection. D'ores et déjà, une caméra est en cours d'installation au niveau de la cabane à carton. C'est notre adjoint Vincent Masson, également électricien à la retraite, qui se charge de mettre en place ce nouvel équipement qui sera à terme raccordé au centre de visionnage.

Bien entendu, afin de respecter les normes en vigueur, toutes les zones entrant dans le champs de vision de la caméra, et ne concernant pas les espaces publics, seront floutées afin de préserver l'intimité et la vie privée de chacun.



## L'entretien et la conservation des édifices religieux

La loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation de l'église et de l'État, a institué le principe de laïcité. Par ailleurs, elle stipule que tous les édifices religieux construits avant 1905 appartiennent à l'État, aux départements ou aux communes qui ont, dès lors, le devoir d'engager les dépenses nécessaires à leur entretien et à leur conservation. C'est ce qui nous pousse aujourd'hui à restaurer les vitraux de l'église abbatiale Notre Dame de Corneville.



## Démarchages intempestifs FILTREZ VOS APPELS !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les plateformes de démarchage commercial ne peuvent plus vous appeler à partir de numéros commençant par 06 ou 07, associés dans l'esprit de tous aux téléphones portables. Elles doivent désormais utiliser une nouvelle catégorie de numéros commençant par :

0162 0163 0270 0271 0377 0378  
0424 0425 0568 0569 0948 0949

Notez cependant, que les numéros commençant par 09 37 à 09 39 peuvent être utilisés pour l'envoi de messages d'une enseigne commerciale à ses clients, ou pour des mises en relation particulières (livraison de colis, signalement de l'arrivée d'un chauffeur VTC, rappel de rendez-vous automatisé, etc.).